

MOIS DE JUILLET 2019 : contrat mensuel	Coéf CAF	
---	-----------------	--

Coéf CAF

Pour le périscolaire, tarif unique pour tous les enfants scolarisés à Piennes.
 Pour les mercredis de loisirs, tarifs pour les **HABITANTS** de Piennes, Joudreville ou Landres

régime correspondant à entourer

Période	Horaire	Jour de fonctionnement	Ressortissants du Régime Général		Autres régimes		Nombre de séances		TOTAL
Périsco	Accueil du matin 7h00 - 8h30	Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi	1,90 €		2,30 €		X	=	
	Midi (dont repas) 11h45 - 13h30	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	6,70 €		7,00 €		X	=	
	Accueil de l'après midi 15h55 - 17h00	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	1,80 €		2,20 €		X	=	
	Accueil du soir 17h00 - 18h30	Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi	2,50 €		3,00 €		X	=	
	Sous-total - Périscolaire								
Mercredi	Accueil du matin 7h00 - 8h30	Mercredi uniquement	1,90 €		2,30 €		X	=	
	Coefficient		coef < 800	coef 800	coef < 800	coef 800	X	=	
	Journée 8h30 - 17h00	Mercredi uniquement	12,39 €	12,59 €	12,89 €	13,09 €	X	=	
	Matin avec repas 8h30 - 13h30	Mercredi uniquement	11,78 €	11,98 €	12,28 €	12,48 €	X	=	
	Après-Midi 13h30 - 17h00	Mercredi uniquement	10,66 €	10,86 €	11,16 €	11,36 €	X	=	
	Accueil du soir 17h00 - 18h30	Mercredi uniquement	2,50 €		3,00 €		X	=	
	Sous-total - Mercredis								
Participation totale à régler par la famille (sous-total périscolaire + mercredis)									

Remplissez les cases pour les jours et périodes de présence de votre enfant

[illegible]

Date du règlement	Somme réglée	Mode de paiement	Numéro du chèque	Signature du responsable légal	
				TOTAL REGLE	

NOM:

PRENOM:

VILLE: